



BELOEIL

## «Œuvres secrètes» de la Fondation Paul Duhem (Beloelil) dévoilées en vidéo

🕒 Publié le Sa 05-12-2020

**La fondation P. Duhem, qui recèle un riche patrimoine d'art brut, lève le voile, dans une expo virtuelle, sur des «œuvres secrètes».**

Depuis le 13 novembre dernier, la Fondation Paul Duhem invite le public à parcourir, de façon virtuelle, sa dernière exposition intitulée «Œuvres secrètes».

Des capsules vidéo, présentant les œuvres des artistes et des anecdotes de vie sont, chaque semaine, postées en ligne et disponibles sur les réseaux sociaux et la chaîne YouTube de la Fondation. Les internautes pourront y découvrir le travail hors normes de Michel Beauthier, Jacques Trovic, Chantal Gontarczyk, Jean-Luc Godz, Jean-Yves Chabot ou encore Julien Tama. Pour la Fondation privée Paul Duhem, dont la mission est de protéger et de pérenniser les œuvres d'artistes (dits différents) d'art brut/outsider, il est apparu essentiel malgré la crise de poursuivre, à travers l'organisation de cette expo dans un format inédit, son programme culturel.

*«Tous les musées recèlent d'œuvres fabuleuses dans leurs caves qu'ils ne peuvent montrer, souvent par manque de place mais aussi parce*

*que les projets ne permettent pas de les exposer, indique Bruno Gérard, administrateur de la Fondation, située à Quevaucamps. Dans cette première exposition Œuvres secrètes, nous avons justement voulu mettre en lumière quelques pépites, dévoilées pour la première fois ou trop rarement montrées au public.»*

Le patrimoine de cet organisme privé est loin d'être anecdotique puisqu'il représente pas moins de 43 artistes belges et du nord de la France.

*«Nous désirons aussi poser un autre regard sur ces œuvres et par conséquent sur ces créateurs. Faut-il regarder ces travaux comme des œuvres au sens plein du terme ou en y accolant le terme handicap ou maladie mentale? Déstigmatiser ces créations est une première étape vers la reconnaissance de leurs auteurs et leur intégration, si pas dans la société civile au moins dans le monde de l'art », témoigne M. Gérard.*

Dès la fin des restrictions sanitaires, l'exposition sera accessible gratuitement, sur rendez-vous, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 heures.

[www.fondationpaulduhem.eu](http://www.fondationpaulduhem.eu)

Cet article vous est offert par L'Avenir dans le but de vous faire découvrir ses formules d'abonnement. Convaincu(e) ? **Abonnez-vous.**

---

PUBLICITÉ



LES PLUS LUS

#2

**a**  
INFOGRAPHIES | À quel point le coronavirus se transmet plus vite chez  
VOUS

LES PLUS RECENTS

«Lockdown party»: une vidéo confirme que les policiers ont reçu des coups

**a**

Cindy veut égayer le Noël des enfants hospitalisés

Trois gendarmes tués, un quatrième blessé par un forcené dans le Puy-de-Dôme

**a**

Un symbole extrémiste qui ne passe pas inaperçu

**a**

**Michel Lecomte quitte la RTBF: «Je me sens libéré»**

**a**  
**Les bodycams ne font pas l'unanimité**

**a**  
**Les fêtes de fin d'année 2020: mode d'emploi**

**Trump recase ses conseillers à l'approche du départ**

